



REVUE ANNUELLE
2016

Table des matières.

2 Message du président.

4 Qui sommes-nous?

- 6 Ce que nous faisons.
- 7 Nos valeurs fondamentales.

8 Comment ça fonctionne?

- 10 Comment les tarifs sont homologués?
- 12 Les redevances.
- 14 L'octroi de licences aux entreprises qui utilisent de la musique.
- 16 Étude de cas sur la musique dans les entreprises : Revival Bar.
- 18 Distribution des redevances.
- 20 Étude de cas sur la rencontre d'un artiste : 54-40.
- 22 Le top 10 des chansons de 2016.

24 Partenariats.

- 26 Project Revelation.
- 26 SOCAN et Core Rights.
- 28 La Canadian Disc Jockey Association et la Canadian Professional Disc Jockey Association.
- 28 GoodLife Fitness.
- 29 Partenariats internationaux.

30 Données financières.

32 Notre équipe.

- 36 Re:Wind.
- 37 Le Prix de distinctions honorifiques de Ré:Sonne.
- 38 L'équipe de direction.
- 39 Le Conseil d'administration.
- 40 Les organisations membres.

41 Coordonnées.

Message du président.

Chez Ré:Sonne, nos valeurs fondamentales — soit l'équité, les artistes-interprètes et les producteurs comme point de mire, la transparence, l'efficacité et le dynamisme — ont motivé toutes nos réalisations en 2016. Comme toujours, ces valeurs étaient à l'avant-plan de nos priorités alors que nous avons connu une autre année fructueuse. Nous avons en effet inscrit des revenus de 46,2 millions de dollars et mené à bien des projets importants visant à réduire les coûts pour les détenteurs de droits.

Ces valeurs étaient également au cœur des partenariats que nous avons continué de tisser et de renforcer en 2016, en collaborant avec nos organisations sœurs qui représentent les détenteurs de droits et avec d'autres groupes qui représentent les utilisateurs de musique, afin de mieux servir les créateurs de musique et de bâtir une industrie musicale florissante au Canada.

Un projet d'une très grande importance entrepris par Ré:Sonne en 2016 a fait appel à toutes nos valeurs fondamentales. Ré:Sonne a collaboré avec son organisation membre CONNECT pour simplifier les processus et éliminer la duplication des données en ce qui concerne le traitement et la distribution des redevances. Auparavant, Ré:Sonne et CONNECT tenaient des bases de données indépendantes. Ré:Sonne versait des sommes à CONNECT, qui se chargeait de redistribuer les redevances à ses membres. En consolidant toutes les bases de données en une seule et en améliorant considérablement les données, Ré:Sonne est maintenant en mesure de verser directement les redevances aux 2 700 producteurs de disques d'envergure et indépendants représentés par CONNECT. Grâce à cette initiative, les redevances sont désormais distribuées plus rapidement et les détenteurs de droits réalisent des économies d'environ un tiers. Voilà l'essence même de notre objectif : faire en sorte qu'un plus grand pourcentage de chaque dollar se retrouve plus rapidement dans les poches des détenteurs de droits. En améliorant les données, Ré:Sonne a également été en mesure de dégager un montant supplémentaire de 2,6 millions de dollars pour distribution aux producteurs de disques et aux artistes en 2016.

À l'échelle internationale, l'année a présenté certains défis. Le 4 juillet 2012, Ré:Sonne a signé une entente bilatérale avec SoundExchange aux États-Unis, en son nom et au nom de ses organisations membres (Artists, ACTRA RACS, MROC, SOPROQ et CONNECT).

Depuis, les redevances américaines recueillies par Ré:Sonne sont devenues une importante source de revenus pour les artistes canadiens et les producteurs de disques indépendants canadiens. En 2016, SoundExchange a amorcé une migration vers un nouveau système de distribution. Nous croyons qu'à long terme, le nouveau système sera très avantageux pour tout le monde. Toutefois, l'ampleur de la transition a forcé SoundExchange à suspendre pendant six mois le paiement des redevances internationales en vertu d'ententes bilatérales, et la distribution n'était pas encore complètement revenue à la normale à la fin de 2016. Ré:Sonne collabore assidûment avec SoundExchange pour veiller à ce que les artistes et les producteurs de disques canadiens obtiennent leurs redevances, et elle poursuivra ses efforts à ce chapitre en 2017.

Vers la fin de 2016, nous avons aussi annoncé conjointement avec la SOCAN le lancement d'un portail de licences musicales en partenariat avec Core Rights. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de cette initiative conjointe et nous continuerons de faire croître ces partenariats et d'autres collaborations, toujours dans le but de faciliter le processus d'obtention de licence pour les utilisateurs de musique et de rendre le processus de distribution le plus efficace possible pour les artistes et les producteurs de disques. Cette année, Ré:Sonne a porté le dossier des

redevances pour la diffusion en continu devant la Cour d'appel fédérale. La Commission du droit d'auteur a en effet établi les redevances pour la diffusion en continu au Canada à une fraction des redevances en vigueur dans d'autres pays. Ré:Sonne a donc défendu les intérêts des artistes et des producteurs de disques en vue d'obtenir des redevances qui reflètent mieux les réalités du marché et les redevances exigées à l'échelle internationale. Nous sommes en attente de la décision de la Cour d'appel fédérale. Nous participerons également activement à la révision à venir de la Loi sur le droit d'auteur et mettrons de l'avant les intérêts des artistes et des producteurs de disques dans le cadre de ce processus.

Je suis particulièrement fier de l'équipe dévouée et dynamique de Ré:Sonne en 2016. Re:Wind, l'événement de financement organisé par les employés, a permis d'amasser plus de 24 000 \$ pour le Fonds de bienfaisance Unison, un organisme sans but lucratif exceptionnel qui offre des services-conseils et un soutien en cas d'urgence aux membres de la communauté musicale canadienne. Aux talentueux employés de Ré:Sonne se sont joints sur scène des groupes de nos organisations sœurs, SOCAN, CMRRA et Music Canada.

Il s'agit d'une période des plus captivantes et dynamiques pour l'industrie musicale. L'équipe de Ré:Sonne continuera de soutenir les détenteurs de droits et de chercher des façons nouvelles et améliorées de faire son travail en leur nom au cours des années à venir.

« L'équipe de Ré:Sonne continuera de soutenir les détenteurs de droits et de chercher des façons nouvelles et améliorées de faire son travail en leur nom. »

Ian MacKay
Président, Ré:Sonne



Qui sommes-nous?

Ce que nous faisons.

Ré:Sonne est une société à but non lucratif dédiée à obtenir une rémunération juste et équitable pour les artistes-interprètes et producteurs de disques pour leurs droits d'exécution. Chez Ré:Sonne, notre travail est de s'assurer que les créateurs de musique sont adéquatement rémunérés pour la valeur qu'ils apportent aux entreprises, y compris aux commerces de détail, aux restaurants, aux gyms et aux

diffuseurs. Nous nous efforçons constamment d'appuyer les musiciens et les producteurs de disques, de tisser des partenariats et de réaliser des gains d'efficacité, et nous veillons à ce que le plus d'argent possible se retrouve dans les poches des créateurs de musique afin de bâtir une industrie musicale forte et prospère au Canada.

Notre mandat touche quatre secteurs clés :

DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES
CRÉATEURS DE MUSIQUE

L'OCTROI DE LICENCES AUX
ENTREPRISES QUI UTILISENT
DE LA MUSIQUE

LA DISTRIBUTION
DES REDEVANCES

LES PARTENARIATS
INTERNATIONAUX

Ré:Sonne est également membre de la Société canadienne de perception de la copie privée, créée pour la perception des redevances de la copie privée auprès des manufacturiers et importateurs de supports audio vierges.

Nos valeurs fondamentales.

L'ÉQUITÉ

Nous défendons les intérêts des musiciens et des producteurs de disques et leur assurons un traitement juste et une rémunération équitable. Nous offrons des services aux détenteurs de droits sur une base juste et égale. Nous veillons à traiter tous nos employés équitablement.

LES ARTISTES-INTERPRÈTES ET LES PRODUCTEURS COMME POINT DE MIRE

Notre organisation n'existerait pas sans les artistes-interprètes et les producteurs de musique. Ils sont au cœur de toutes nos activités et nous inspirent à accomplir toujours plus de choses. Nous devons toujours agir dans leur meilleur intérêt.

LA TRANSPARENCE

Nous serons toujours ouverts, honnêtes, francs et dignes de confiance. Nous informerons les parties intéressées correctement et en temps utile. Nous nous montrerons dignes de la confiance que les titulaires de droits nous témoignent.

L'EFFICIENCE

Nous nous efforcerons continuellement de nous améliorer, de devenir plus productifs et de parfaire nos méthodes. Nous développerons nos propres pratiques exemplaires et adopterons celles des tiers qui nous conviennent — pour trouver la meilleure façon de progresser.

LE DYNAMISME

Ce que nous faisons nous énerveille. Nous sommes déterminés. Nous sommes en mouvement, plutôt que statiques ou figés. Nous sommes flexibles. Nous nous adaptons et nous progressons. Nous allons de l'avant.



Comment ça fonctionne?

Comment les tarifs sont homologués?

La Commission du droit d'auteur est un tribunal fédéral qui a le pouvoir d'établir les redevances à acquitter pour l'utilisation des œuvres protégées par le droit d'auteur. Conformément à la Loi droit d'auteur, Ré:Sonne soumet des tarifs à la Commission sur le droit d'auteur afin de s'assurer que les artistes et les producteurs de disques sont équitablement rémunérés pour l'utilisation commerciale de leur musique dans certaines industries.

PUBLICATION DE LA DEMANDE DE TARIF

La Commission du droit d'auteur publie la demande de tarif dans la *Gazette du Canada*, afin d'aviser officiellement tous les utilisateurs possibles de l'existence du projet de tarif et de leurs droits de s'y opposer et de participer aux procédures en homologation. Habituellement, la Commission fournit une copie du projet de tarif directement aux représentants des industries visées et aux avocats qui participent couramment aux procédures de la Commission et qui représentent les utilisateurs envisagés.

PRÉPARATION DE L'AUDIENCE

La période précédant l'audience sert à compléter un important processus d'échange de documents, d'interrogatoires, de dépôt de dossiers, etc. Ce processus dure habituellement environ un an.

AUDIENCE

Les audiences de la Commission du droit d'auteur sont ouvertes et publiques. Les opposants et les autres parties intéressées ont l'occasion d'y déposer leurs représentations écrites, d'y présenter leur preuve et d'y faire valoir leurs prétentions. Ré:Sonne dépose des preuves de nature économique pour justifier ses projets de tarifs; les opposants ont l'occasion de commenter la preuve de Ré:Sonne et de présenter des solutions de rechange. La décision de la Commission quant aux taux et aux tarifs applicables tient compte de tous les facteurs pertinents, y compris de la situation financière des débiteurs potentiels. Les audiences prennent habituellement deux semaines.

DÉCISION DE LA COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR

Le processus complet peut être long, surtout lorsqu'il s'agit d'un tarif inaugural qui s'applique à un nouveau type d'utilisation de musique ou à une industrie pour la première fois. Souvent, la Commission rendra sa décision de quatre à cinq années après le dépôt de la demande d'homologation d'un tarif par Ré:Sonne.

1

2

3

4

5

6

7

8

DEMANDE DE TARIF

Ré:Sonne doit déposer un projet de tarif auprès de la Commission du droit d'auteur au plus tard le 31 mars de l'année précédant celle où le tarif doit entrer en vigueur.

INTERVENTIONS / CONTESTATIONS

Toute personne souhaitant contester un projet de tarif peut le faire dans les 60 jours suivant la date de publication dans la *Gazette du Canada*. Les utilisateurs potentiels peuvent encore participer aux procédures envisagées après l'échéance en déposant une demande d'autorisation à intervenir.

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR

Après l'audience, la Commission peut décider de poser des questions supplémentaires à l'une ou à plusieurs des parties. Si certaines questions de droit sont contestées, elles font souvent l'objet de représentations écrites supplémentaires après l'audience.

CONTINUER À PERCEVOIR LES REDEVANCES

La Loi sur le droit d'auteur permet à Ré:Sonne de continuer à percevoir les redevances dans le cadre de tarifs certifiés dans l'attente de l'approbation du nouveau tarif.

Les redevances.



RADIO COMMERCIALE (TARIF 1.A)

Fixe les redevances que doivent payer les stations de radio commerciales pour la communication au public d'enregistrements sonores.



RADIO DE LA SRC (TARIF 1.C)

Fixe les redevances que doit payer la Société Radio-Canada (SRC) pour la communication au public d'enregistrements sonores, sur les ondes de la radio en direct et par transmission simultanée d'un signal radio.



SERVICES SONORES PAYANTS (TARIF 2)

Fixe les redevances que doit percevoir Ré:Sonne pour la communication au public d'enregistrements sonores à l'égard des services sonores payants.

Les services sonores payants sont des services de programmation musicale sans publicité (comme ceux de Stingray Music) distribués par des entreprises de radiodiffusion directe à domicile et par tous les principaux câblodistributeurs au Canada.



MUSIQUE DE FOND (TARIF 3)

Fixe les redevances que doit percevoir Ré:Sonne pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés à titre de musique de fond dans un établissement.

Les redevances pour la musique de fond s'appliquent à la musique diffusée dans les entreprises, comme les commerces de détail, les bars et les restaurants, la musique provenant d'un fournisseur de musique de fond, et la musique utilisée en attente téléphonique. Ce taux de redevances ne s'applique pas à l'utilisation de musique durant un spectacle ou un événement en direct.



SERVICES DE RADIO SATELLITAIRE (TARIF 4)

Fixe les redevances que doivent payer les services de radio satellitaire à canaux multiples par abonnement (comme SiriusXM Canada) pour la communication au public par signal radio satellitaire d'enregistrements sonores.



ÉVÉNEMENTS EN DIRECT (TARIF 5)

Fixe les redevances que doit percevoir Ré:Sonne pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés pour accompagner les événements en direct.

Il existe plusieurs types d'événements en direct dont les taux de redevances ont été établis par des ententes avec les utilisateurs de musique : les réceptions, les conventions, le karaoké, les foires et les expositions, les parades, ainsi que les spectacles sur glace et pyrotechniques.



BOÎTES DE NUIT, ETC. (TARIF 6.A)

Fixe les redevances que doit percevoir Ré:Sonne pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés aux fins de danse ou d'une activité similaire.

Ces taux de redevances s'appliquent à l'utilisation de musique enregistrée aux fins de danse dans un endroit, à l'intérieur ou à l'extérieur, y compris une boîte de nuit, un club de danse, un bar, un restaurant, un hôtel, une salle, un club, une école ou un campus.



ACTIVITÉS PHYSIQUES, ETC. (TARIF 6.B)

Fixe les redevances à payer pour l'exécution en public ou la communication au public d'enregistrements sonores utilisés pour accompagner les activités physiques.

Ce tarif s'applique à l'utilisation de musique enregistrée dans un endroit à des fins de conditionnement physique et de patinage, et pour accompagner toute activité physique, dont les séances d'exercice et les cours de danse.



DIFFUSION EN CONTINU (TARIF 8)

Fixe les redevances que doivent payer les webdiffuseurs non interactifs et semi-interactifs pour la communication au public d'enregistrements sonores.

Un webdiffuseur est un service de musique en ligne. Une webdiffusion non interactive est une webdiffusion pour laquelle le destinataire n'a aucun contrôle sur le contenu ou la période de la diffusion. Une webdiffusion semi-interactive est une webdiffusion pour laquelle le destinataire a un certain contrôle sur le contenu ou la période de la diffusion.

Vous trouverez plus d'information sur les redevances, les dates applicables et les statuts actuels en visitant le site Web de Ré:Sonne (www.resound.ca/fr) ou de la Commission du droit d'auteur du Canada (www.cb-cda.gc.ca).

L'octroi de licences aux entreprises qui utilisent de la musique.

Chaque année, Ré:Sonne octroie des licences à des milliers d'entreprises canadiennes, veillant à ce que les utilisateurs de musique soient en mesure de profiter de la valeur offerte par les créateurs de musique en toute légalité et dans le respect des règles de l'éthique.

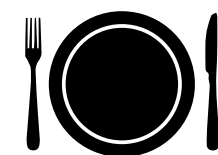
Au fil de 2016, Ré:Sonne a travaillé d'arrache-pied pour accorder des licences à des entreprises de partout au pays — éduquant les utilisateurs de musique et les sensibilisant à l'octroi de licences et à la collecte de redevances, afin que les artistes puissent être rémunérés équitablement pour leur travail, poursuivre leur travail créatif et faire carrière dans le domaine de la musique.

Cette année, Ré:Sonne a accordé des licences à près de 3 000 entreprises supplémentaires. Nous avons établi de nouveaux partenariats avec des groupes comme la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) et renouvelé nos ententes avec l'Association canadienne des études cinématographiques et l'Association des services funéraires de

l'Ontario, et nous continuons de consolider notre collaboration avec des organismes comme Dance Ontario. Des partenariats comme ceux-ci permettent d'élargir la liste des entreprises canadiennes dûment licenciées pour utiliser de la musique de même que de sensibiliser le public aux obligations des utilisateurs en vertu du système tarifaire.

Grâce à notre travail, nous avons recueilli près de 40 millions de dollars en redevances auprès d'entreprises canadiennes en 2016. Les sommes retournent aux artistes, dont la musique procure une grande valeur aux entreprises de partout au pays.

Faits saillants sur l'octroi de licences.



3 000

nouvelles entreprises se sont vues accorder des licences en 2016



110 %

Augmentation de 110 % des titulaires de licence individuels depuis 2012



17 000

paiements perçus en 2016



26 000

entreprises contactées en 2016



Étude de cas sur la musique dans les entreprises : Revival Bar.

Le Revival Bar est l'un des lieux phares du milieu du divertissement de Toronto. Ouvert en 2002, il s'étale sur trois étages dans une église centenaire, et de grands noms de la musique canadienne tels que Sarah McLachlan, Nelly Furtado et Cowboy Junkies ont foulé ses planches.

Mais son histoire ne s'arrête pas là. Le succès du Revival dépend également de l'utilisation de musique enregistrée pour créer l'ambiance idéale et divertir la clientèle. Nous avons demandé à Mathew Saturnino, directeur général du Revival, de nous parler de la valeur qu'ajoute la musique à l'entreprise et de l'importance d'obtenir les licences appropriées afin que les créateurs de musique soient rémunérés équitablement.

Comment utilisez-vous la musique enregistrée dans votre entreprise?

À l'origine, la vision du Revival consistait à relancer la vie nocturne et la scène du divertissement de la rue College en transformant une église historique en un lieu où tenir des événements spéciaux. Le Revival

utilise de la musique enregistrée pour créer une ambiance passionnée. L'utilisation de la musique pendant les événements spéciaux, qu'il s'agisse de mariages, de réceptions organisées par des entreprises ou d'une soirée dansante du samedi, rend les clients de bonne humeur, les rejoint d'une façon positive et contribue à la création de souvenirs durables une fois qu'ils ont quitté les lieux.

Pourriez-vous imaginer ce que serait votre entreprise sans musique enregistrée?

Ne pas avoir de musique qui joue au Revival serait comme ne pas avoir de chauffage en hiver. La musique fait partie intégrante de cette entreprise. Les DJ que nous embauchons guident notre clientèle au rythme de la musique afin de la faire danser et sourire.

Et avec notre système de sonorisation de concert à la fine pointe de la technologie, l'expérience musicale qu'offre le Revival ne serait pas complète sans musique enregistrée.

Détenez-vous des licences pour faire jouer de la musique dans votre bar?

Oui, nous avons obtenu nos licences auprès de Ré:Sonne. En plus de jouer de la musique enregistrée, le Revival accueille également de nombreux artistes en herbe qui présentent du matériel original. Je sais que les redevances constituent une source de revenus pour les artistes et je suis conscient de la valeur que leur musique ajoute à mon entreprise. C'est pourquoi je paie ces redevances avec plaisir.

« L'expérience musicale qu'offre le Revival ne serait pas complète sans musique enregistrée. »

Mathew Saturnino
Directeur général, Revival Bar

Distribution des redevances.

Chaque année, Ré:Sonne dégage des millions de dollars aux fins de distribution aux détenteurs de droits. Les versements sont effectués par l'entremise de l'une de nos organisations membres ou en vertu d'ententes internationales, ou encore directement aux artistes et aux producteurs de disques qui sont inscrits avec nous.

En 2016, 39,6 millions de dollars ont été dégagés aux fins de distribution, ce qui représente une augmentation de 48 % par rapport aux résultats d'il y a à peine cinq ans. Nous nous efforçons constamment d'accroître notre efficacité : notre ratio frais/revenus s'est établi à 14,4 % cette année, une baisse comparativement au ratio de 18,3 % inscrit en 2011. Cela signifie que des sommes de plus en plus importantes sont distribuées aux détenteurs de droits que nous avons pour mission de servir. Et nous tâchons

continuellement d'améliorer et de renforcer nos partenariats avec d'autres organisations, qui s'efforcent tout comme nous de rendre leurs méthodes de distribution plus efficaces et efficaces.

L'importance de ces partenariats est devenue particulièrement évidente cette année lorsque SoundExchange, la société américaine responsable de l'octroi de licences musicales, a suspendu ses versements pendant la mise en place d'un nouveau système de

distribution. Bien que la distribution n'ait pas encore été complètement stabilisée à la fin de l'année, nous avons collaboré étroitement avec SoundExchange afin de réduire les répercussions du changement de système et de faire en sorte que le versement de redevances américaines aux artistes canadiens reprenne le plus rapidement possible.

Faits saillants sur la distribution.



PLUS DE 100 M

de prestations sonores ont été traitées en 2016



39,6 M\$

Une somme de 39,6 millions de dollars a été dégagée aux fins de distribution en 2016



14,4 %

Le ratio frais/revenus était de 14,4 % en 2016



PRÈS DE 11,5 M

de demandes de détenteurs de droits ont été traitées en 2016

« Le fait d'avoir une équipe extraordinaire comme celle de Ré:Sonne qui veille si ardemment à nos intérêts nous garantit une rémunération pour notre travail et nous permet également de consacrer une plus grande part de notre temps à la musique, car nous savons que Ré:Sonne nous aide de son côté. C'est un partenariat fantastique et je suis très reconnaissante à Ré:Sonne pour tout ce que cette organisation fait. »

Heather Bambrick
chanteuse jazz,
en nomination aux Prix JUNO

« Un auteur-compositeur-interprète ne peut tout faire tout seul. Il a besoin d'associations et de partenariats solides. »

54-40



Étude de cas sur la rencontre d'un artiste : 54-40.

Peu de groupes de musique ont connu une carrière aussi longue et florissante que 54-40. Formé à Vancouver en 1981, ce groupe de rock alternatif a lancé plus d'une douzaine d'albums, a été mis en nomination plusieurs fois aux Prix JUNO et a vu chanson après chanson gravir les palmarès canadiens.

Depuis près de 40 ans, ce groupe est témoin de l'évolution de l'industrie de la musique et il possède un point de vue unique sur ce qu'il faut aux musiciens canadiens pour bien vivre de leur art. Nous avons demandé aux membres de 54-40 ce qu'ils pensent de l'importance de soutenir les créateurs de musique et des avantages que peuvent offrir les partenariats.

Quel est le plus grand défi des musiciens au XXI^e siècle?

Pour la plupart des musiciens, le plus grand défi est de continuer à travailler, de se doter d'un modèle durable qui soit propice à la création musicale.

À quel point trouvez-vous important que les créateurs de musique soient rémunérés équitablement pour leur travail?

C'est très important, bien entendu. On a l'impression que la musique est gratuite.

Lorsqu'on ne peut ni tenir quelque chose dans ses mains, ni le manger, ni le voir, il n'est pas évident de percevoir sa valeur. Pourtant, la musique guérit et elle nourrit. Elle exerce une influence et a le pouvoir de modifier l'humeur et le comportement.

Que croyez-vous qu'il adviendra de l'industrie musicale canadienne si les créateurs de musique ne sont pas rémunérés équitablement pour l'utilisation de leurs œuvres?

L'industrie musicale canadienne dans son ensemble a travaillé d'arrache-pied pour en arriver là où elle est aujourd'hui. Nous nous dirigeons vers une époque où la musique fera partie de presque toutes les industries, du moins, d'un point de vue stratégique. En théorie, cela devrait être bénéfique pour les créateurs de musique et l'industrie musicale canadienne.

Que peut-on faire pour aider les musiciens?

Les très bons musiciens qui consacrent les efforts nécessaires à l'aspect entrepreneurial de leur métier semblent bien tirer leur épingle du jeu. De nombreux musiciens ont besoin d'aide en ce qui concerne le côté entrepreneurial de la musique.

Quelle importance 54-40 accorde-t-il aux partenariats et à la collaboration?




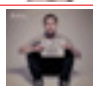
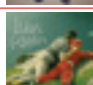
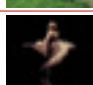
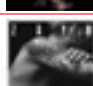

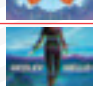
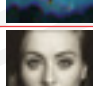
Chaque fois que 54-40 se produit en spectacle ou que notre musique joue dans un contexte public ou privé, c'est le fruit de nombreux partenariats et collaborations. Un auteur-compositeur-interprète ne peut tout faire tout seul. Il a besoin d'associations et de partenariats solides.

Le top 10 des chansons de 2016

L'industrie canadienne de la musique a connu une autre année marquante en 2016. Des artistes comme Drake, The Weeknd et Alessia Cara se sont taillé une place parmi les plus grandes vedettes mondiales de la chanson.

La réputation du Canada à titre de chef de file dans l'industrie internationale de la musique se reflète dans les enregistrements diffusés par les stations de radio commerciales à l'échelle du pays. En 2016, quatre artistes canadiens se sont hissés dans le top 10 des chansons les plus populaires de l'année : Justin Bieber, Coleman Hell, The Strumbellas et Hedley.

Voici le top 10 des chansons de 2016, déterminé par le nombre pondéré de fois où la radio commerciale a joué les enregistrements sonores admissibles :

1		Love Yourself par Justin Bieber
2		This is What You Came For par Calvin Harris avec Rihanna
3		2 Heads par Coleman Hell
4		I Took a Pill in Ibiza par Mike Posner
5		7 Years par Lukas Graham
6		Send My Love (To Your New Lover) par Adele
7		Pillowtalk par Zayn Malik
8		Spirits par The Strumbellas
9		Hello par Hedley
10		Hello par Adele



Partenariats.

Partenariats.

Ré:Sonne cherche toujours à servir les détenteurs de droits de la manière la plus efficace et la plus conviviale qui soit. Pour ce faire, nous nous associons à d'autres organisations — qu'il s'agisse de groupes d'utilisateurs de musique ou d'organisations similaires à la nôtre au Canada et à l'étranger. C'est sans relâche que nous travaillons à former et à consolider les partenariats qui nous permettront de faire de l'industrie musicale canadienne une industrie plus forte, plus juste et plus prospère.

Project Revelation.

Au cours des dernières années, nous avons intégré les producteurs de disques d'envergure et les indépendants représentés par CONNECT, organisation membre de Ré:Sonne, à un système de distribution fondé sur le répertoire. À ce chapitre, en 2016, nous avons travaillé avec CONNECT sur Project Revelation. Le processus de distribution a ainsi été rationalisé et le chevauchement des tâches et les coûts ont été réduits.

Auparavant, les données relatives à la distribution étaient contenues dans deux bases de données : l'une chez Ré:Sonne et l'autre chez CONNECT. Dans le cadre du Project Revelation, ces deux bases ont été fusionnées pour n'en former qu'une seule, hébergée par Ré:Sonne, ce qui a eu pour effet d'éliminer le chevauchement des tâches et de réduire les coûts. La transition des données vers une seule base a incité Ré:Sonne, CONNECT et les producteurs de disques à unir leurs forces pour éliminer les problèmes qui restaient à résoudre dans ce domaine. Ces efforts concertés ont permis de dégager 2,6 millions de dollars supplémentaires à distribuer aux producteurs de disques et aux artistes-interprètes.

Project Revelation a aussi donné lieu à une réduction du tiers des frais administratifs des membres de CONNECT — ce qui veut dire qu'une plus grande portion de chaque dollar retourne désormais dans les poches des créateurs de musique. En outre, les membres de CONNECT sont payés plus rapidement que jamais auparavant, soit 60 jours plus tôt qu'en 2015.

En parallèle, nous nous sommes associés aux producteurs de disques afin d'améliorer l'utilisation du International Standard Recording Code (ISRC, le système de codification reconnu de réputation mondiale pour les enregistrements musicaux audio et vidéo), lequel assure une plus grande précision dans la distribution des redevances aux producteurs de disques et aux artistes-interprètes. Grâce au Project Revelation, le taux de conformité au ISRC des grands producteurs de disques atteint maintenant 100 %. Dans les années à venir, nous avons l'intention de travailler avec les producteurs indépendants et les stations radiophoniques pour nous assurer qu'ils utilisent le ISRC le plus efficacement possible.

SOCAN et Core Rights.

Cette année, Ré:Sonne a annoncé la formation d'un nouveau partenariat stratégique avec la SOCAN (représentant les auteurs-compositeurs et les éditeurs de musique) et avec Core Rights (une société technologique se consacrant à l'octroi de licences). Ensemble, nous nous affairons à mettre en place un marché numérique pancanadien de licences musicales. Grâce à la technologie de la chaîne de blocs (blockchain),

un portail Web servira de guichet unique pour les clients de Ré:Sonne et ceux de la SOCAN. Ce nouveau partenariat, de même que la plateforme numérique qui en résultera, simplifieront et amélioreront le processus d'octroi de licences, en plus d'aider les entreprises à obtenir la musique dont elles ont besoin de manière éthique, en toute légalité.

« Le programme de gestion de l'industrie musicale du Collège Durham a remporté un grand succès grâce à son association unique et précieuse avec Ré:Sonne. Plusieurs diplômés ayant effectué un stage pratique chez Ré:Sonne ont décroché un poste à temps plein par la suite et font déjà leur marque dans l'industrie. »

Marni Thornton
professeure et coordonnatrice de programme,
Gestion de l'industrie musicale, Collège Durham

La Canadian Disc Jockey Association et la Canadian Professional Disc Jockey Association.

L'éducation joue un rôle prépondérant dans notre travail. Les utilisateurs de musique se doivent de bien connaître leurs obligations juridiques et éthiques aux termes du système canadien d'attribution de licences de musique. Les deux plus grandes associations de DJ au pays ont joué un rôle de premier plan dans ce domaine, notamment en s'associant avec Ré:Sonne afin de veiller à ce que leurs membres comprennent le fonctionnement du système et respectent leurs obligations en vertu

de ce dernier. Les DJ ont besoin de musique enregistrée pour pratiquer leur métier, et grâce à notre collaboration avec la Canadian Disc Jockey Association et la Canadian Professional Disc Jockey Association, les musiciens et les producteurs de disques qui créent cette matière première sont rémunérés de façon équitable pour leur labeur et leur créativité.

GoodLife Fitness.

Tous les jours, partout au Canada, un nombre incalculable de centres de conditionnement physique profitent de la valeur qu'apporte la musique à l'ambiance de leur établissement. Des études scientifiques suggèrent même que l'écoute d'une trame musicale appropriée peut augmenter l'efficacité d'un entraînement ou d'une période de retour au calme. Environ 64 % des Canadiens ont indiqué ne pas pouvoir s'imaginer s'entraîner ou suivre un cours dans un centre de conditionnement physique sans musique.

Consciente de la valeur qu'apporte la musique à l'entraînement, GoodLife Fitness est depuis longtemps titulaire de licences chez Ré:Sonne,

en plus d'être un précieux partenaire d'affaires. Première société de conditionnement physique canadienne en importance, elle compte plus de 300 centres un peu partout au pays. Notre partenariat avec GoodLife est marqué par un énorme succès : il s'agit de notre titulaire de licences le plus important, et ses rapports d'activités augmentent significativement d'année en année. Notre association se traduit par une clientèle heureuse et en santé chez GoodLife, et par des créateurs de musique justement rémunérés pour la valeur qu'ils apportent à l'expérience client.

Partenariats internationaux.

En 2016, Ré:Sonne a continué à travailler avec ses homologues à l'étranger. Cette année, nous sommes heureux de confirmer la signature d'ententes bilatérales avec trois nouveaux partenaires internationaux : GVL en Allemagne, RIAJ au Japon et ZPAV en Pologne. Grâce à des ententes comme celles-ci, les créateurs de musique canadiens sont rémunérés chaque fois que leur musique est utilisée — au Canada ou ailleurs dans le monde. En outre, nous sommes à négocier avec d'autres partenaires potentiels en vue d'augmenter notre couverture à l'étranger.

Entre-temps, nous poursuivons notre dialogue avec nos partenaires internationaux établis et partageons avec eux nos connaissances et notre expertise dans une volonté commune de mieux servir les détenteurs de droits. En 2016, cela s'est traduit, entre autres, par la préparation, de pair avec nos partenaires internationaux, de notre audience devant la Commission du droit d'auteur du Canada, prévue pour 2017.

Faits saillants sur les partenariats.



100 %

Conformité à 100 % des grands producteurs de disques au International Standard Recording Code (ISRC) à la fin de 2016



16

Signature de 16 ententes internationales en date de décembre 2016



2,6 M\$

de redevances supplémentaires distribuées grâce à l'amélioration des données de répertoire



25,8 M\$

Collecte de 25,8 millions de dollars aux termes des ententes internationales à ce jour

Données financières.

En 2016, nous avons perçu des revenus de 46,2 millions de dollars. Ce léger recul par rapport à l'année précédente est largement imputable à la baisse de 4,8 millions de dollars dans les revenus internationaux survenue lorsque notre homologue américain, SoundExchange, a amorcé une migration vers un nouveau système de distribution. Les versements provenant de SoundExchange ont alors été suspendus pendant une période de six mois.

Nous avons travaillé assidûment avec SoundExchange afin de veiller à ce que les distributions aux artistes et aux producteurs de disques canadiens s'effectuent le plus efficacement possible durant la transition.

Les revenus dégagés cette année traduisent une hausse de 57 % par rapport à ceux de 2010, tandis que les sommes à distribuer ont augmenté de 60 % pour la même période.

En 2016, nous avons également poursuivi nos initiatives en matière d'efficience, ce qui nous a permis de réduire nos dépenses de 0,7 million de dollars. Pour 2016, notre ratio frais/revenus s'est établi à 14,4 %.

<i>(en millions de dollars)</i>	2015	2016
REVENUS		
Droits voisins – nationaux	38,9	37,6
Droits voisins – internationaux	8,4	3,6
Autres revenus	0,3	0,3
REVENUS TOTAUX – DROITS VOISINS	47,6	41,5
Copie privée*	4,8	4,7
REVENUS TOTAUX	52,4	46,2
Dépenses	7,3	6,6
Sommes à distribuer	45,1	39,6

*Les revenus de copie privée de 2016 comprenaient environ 3,7 millions de dollars liés aux clôtures des années précédentes en vertu des règlements de la Commission du droit d'auteur.

Notre équipe.

« Nous sommes heureux de répondre aux besoins en matière de messagerie de Ré:Sonne. Nous ne pourrions pas offrir d'emplois aux personnes atteintes de troubles de santé mentale sans le généreux concours de clients dotés d'une conscience sociale aiguisée comme Ré:Sonne. »

Meredith Cochrane
directrice générale,
A-Way Express

Notre équipe.

Ré:Sonne est fière de son personnel dévoué, aussi talentueux que créatif. Le succès de Ré:Sonne réside dans l'excellence de ses employés, et c'est avec grand plaisir qu'elle travaille à leurs côtés pour rendre l'industrie musicale canadienne plus forte, plus juste et plus profitable pour tous.

La grande volonté de nos employés de changer les choses nous impressionne tout particulièrement — que ce soit dans le cadre de leur travail chez Ré:Sonne ou ailleurs. C'est pourquoi nous profitons de toutes les occasions qui s'offrent à nous pour leur donner les moyens de faire la différence. Nous sommes heureux de pouvoir les appuyer alors qu'ils travaillent à renforcer leur collectivité.

Près de la moitié de nos employés sont eux mêmes musiciens : des créateurs à la défense d'autres créateurs. Ils sont à même de comprendre ce que vit un musicien dans notre pays et le rôle important qu'il a à jouer. Nos employés soutiennent d'ailleurs leurs confrères créateurs de musique bien au delà du cadre de leur travail.

En 2016, notre concert bénéfice annuel Re:Wind, organisé par les employés, a fracassé un nouveau record en amassant 24 000 \$ au profit du Fonds de bienfaisance Unison. Nous avons également créé une journée des bénévoles pour permettre à nos employés de contribuer, une journée par année, à une cause qui leur tient à cœur. Cette année, ils se sont servis de cette journée pour soutenir diverses causes d'importance, notamment la conférence annuelle de Folk Music Ontario et la compétition de ski alpin organisée par le conseil scolaire du district de Toronto. Non seulement la journée des bénévoles permet-

elle aux employés de redonner à la collectivité, mais elle leur donne aussi l'occasion d'acquérir de l'expérience et de parfaire leurs compétences dans différents domaines, deux avantages qui augmentent leur taux de satisfaction et de réussite au travail.

Par ailleurs, nous sommes toujours à l'écoute de notre personnel lorsqu'il est question de trouver de nouvelles façons de faire de Ré:Sonne un membre encore plus utile de la collectivité. Cette année, par exemple, l'un de nos employés nous a suggéré d'utiliser le service de messagerie A-Way pour notre courrier et nos livraisons. A-Way est une entreprise sociale qui embauche des survivants d'une maladie mentale. L'entreprise offre des possibilités de travail à des personnes qui autrement auraient de la difficulté à se trouver un emploi. En sollicitant activement les idées de nos employés et en demeurant ouverte à leurs suggestions, notre organisation est en mesure d'agir de la manière la plus responsable et la plus éthique qui soit.

Nous veillons aussi à ce que Ré:Sonne offre le meilleur milieu de travail possible. Au cours de l'année 2016, nous avons procédé à notre troisième sondage semestriel auprès des employés. Cet exercice nous permet de recueillir les commentaires directement des membres de notre personnel et de nous assurer que nous possédons des données

à jour pour analyser les tendances et les schémas actuels, et pour ajuster nos pratiques, le cas échéant. Nous avons été heureux d'apprendre que 83 % de nos employés recommanderaient Ré:Sonne à un ami comme un excellent milieu de travail, et que 85 % d'entre eux se sentent à l'aise de formuler des suggestions ou de prendre part à des décisions qui les touchent. Parmi les commentaires recueillis, mentionnons les suivants : « Je trouve notre milieu de travail très chaleureux et très accueillant » et « Bien que les objectifs et les attentes soient clairement définis, nous sommes toujours encouragés à y aller de nos propositions, et j'ai l'impression que mon employeur tient compte de mes idées et de mes opinions ».

Nous sommes également très heureux d'ouvrir des portes à la nouvelle génération et de contribuer à lui construire un avenir prometteur. Cette année, Ré:Sonne a conclu de nouveaux partenariats en plus de faire fructifier ses partenariats existants avec des organisations comme le Collège Durham, NPower et Times Change afin de créer des occasions d'emploi pour les jeunes Canadiens. Nous avons offert des postes rémunérés et des stages satisfaisant aux critères des établissements d'enseignement dans plusieurs de nos services, notamment à l'octroi de licences, à la distribution, aux questions juridiques et aux technologies de l'information.

Faits saillants sur les ressources humaines.



100 %

Taux de participation de 100 % au sondage auprès des employés



51 %

des employés comptent plus de cinq années à notre emploi



24 000 \$

ont été amassés au profit du Fonds de bienfaisance Unison



72 %

des employés ont indiqué qu'ils sentent régulièrement qu'ils grandissent sur le plan personnel ou qu'ils améliorent leurs compétences à notre emploi



83 %

des employés recommanderaient Ré:Sonne à un ami comme un excellent milieu de travail



25 %

des employés donnent de leur temps à des organismes qui leur tiennent à cœur



Le Prix de distinctions honorifiques de Ré:Sonne.

Chaque année, Ré:Sonne souligne le travail d'un employé exceptionnel en lui remettant un prix. Le Prix de distinctions honorifiques de Ré:Sonne célèbre un employé qui dépasse les attentes dans la démonstration des valeurs fondamentales de la société.

Les candidats au prix sont choisis annuellement par leurs collègues et par la direction; tous les employés de Ré:Sonne peuvent voter pour la personne qui, selon eux, mérite le plus cette reconnaissance. En 2016, le prix a été remis à Eunice Kim.

Eunice excelle dans son travail à titre d'adjointe exécutive du président depuis son arrivée chez Ré:Sonne en 2011. Le prix de cette année souligne ses remarquables efforts dans la direction de la gestion d'événement pour le concert Re:Wind. Elle a supervisé les bénévoles et

les horaires, fait le suivi des finances, agi comme personne-ressource le soir de l'événement, et plus encore. C'est en bonne partie grâce à son leadership exceptionnel que cet événement a remporté plus de succès que jamais auparavant, réunissant la somme de 24 000 \$ pour le Fonds de bienfaisance Unison.

Félicitations à Eunice pour avoir remporté le Prix de distinctions honorifiques de Ré:Sonne 2016 et merci à tous nos merveilleux employés pour une autre année couronnée de succès.

Re:Wind.

En 2016, les employés de Ré:Sonne ont livré une prestation devant une salle comble au Revival Bar à l'occasion de notre quatrième concert annuel Re:Wind (auparavant connu sous le nom de Re:Cital) visant à amasser des fonds au profit d'un organisme de bienfaisance lié à la musique. L'événement est entièrement créé et dirigé par les employés. Il s'agit d'une façon de redonner à la collectivité tout en s'amusant.

Vingt-cinq de nos employés ont participé à cette édition de Re:Wind, occupant divers rôles, y compris en gestion d'événement, en collecte de fonds et en commandite et à titre d'artistes. Ils ont investi beaucoup de leur temps personnel pour veiller à ce que l'événement remporte un franc succès.

Le thème du concert de cette année était « La musique pop au fil des décennies » et il mettait en vedette des interprétations dynamiques de succès mémorables remontant jusqu'aux années 1960. Les groupes qui se sont produits sur scène étaient entièrement formés d'employés de

Ré:Sonne et de trois de ses organisations sœurs : SOCAN, CMRRA et — pour la première fois en 2016 — Music Canada.

L'événement de cette année a connu un succès plus important que jamais et a profité pour la première fois d'importantes commandites d'entreprises. Re:Wind a établi un nouveau record en amassant 24 000 \$ pour le Fonds de bienfaisance Unison, un organisme qui offre des services-conseils et un soutien en cas d'urgence aux membres de la communauté musicale canadienne.



L'équipe de direction.



Ian MacKay
Président



Arif Ahmad
Vice-président, Affaires
juridiques et avocat général



Michelle Baily
Vice-présidente, Ressources
humaines



Martin Gangnier
Directeur, Licences



Doris Tay
Vice-présidente, Distribution



Otis Quinn
Directeur, Technologie de
l'information



Clement Wong
Vice-président, Finances

Le Conseil d'administration.

Peter Steinmetz

Président
Indépendant

Annie Morin

Directrice
La société de gestion collective de
l'Union des artistes (Artists)

Graham Henderson

Directeur
CONNECT Music Licensing

Stuart Johnston

Secrétaire général et trésorier
Association canadienne de la musique indépendante (CIMA)

Lytte Bouchard

Directrice
La société de gestion collective des droits des producteurs de
phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ)

Stephen Waddell

Directeur
ACTRA Performers' Rights Society (PRS) et Recording
Artists' Collecting Society (RACS)

David Jandrisch

Directeur
Musicians' Rights Organization Canada (MROC)

Les organisations membres.



1235, rue Bay, bureau 900
Toronto (Ontario) M5R 3K4 Canada

Courriel : info@resound.ca
Tél. : 416-968-8870 | Téléc. : 416-962-7797
www.resound.ca/fr

